## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE CONSTABLE

Louis P. Rice et Co. vs James Miranda.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 39 457 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux, No 623 rue Français, dans le Troisième District de cette ville, JEUDI le 29 juillet 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, 1 coffre-fort, 1 lot de harnais, quincaillerie, 1 lot de comptes ouverts, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions: Comptant. — WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. — A. Fernandez, avocat pour les demandeurs.
18 jui.—18 24 29

William J. Rand vs Anthony Lee Blasi et al.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans -No 39 381 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Div. C, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 727 à 731 rue St Louis entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI le 31 juillet 1909, à 10 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Une Table de Billard "Pool", 1 "National Cash Register", Vitrine, 1 Pendule 1 lot de Liqueurs Assorties, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans —Chas F. Claborne, avocat pour le demandeur.
21 juil—21 27 31

T. Dumas Sons Co. Ltd. vs Joseph Lamarque.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 37 864—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI le 29 juillet 1909, à 10.30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. W. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Ed. Rightor, avocat pour le demandeur.
18 juil—18 24 29

R. F. Grace Printing & Mfg Co Ltd vs Oxoline Medicine Co.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 39 754—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux No 827 rue St-Charles, entre les rues Julie et St-Joseph dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 30 juillet 1909 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de médicament, portoirs, comptes ouverts, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans —John D. Grace, avocate pour la demanderesse.
18 juil—18 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE

Sous Intendant vs John Bridges, aussi connu comme Frank et Francis Bridges.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 39.179—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai de vendre à l'enchère publique, en face de l'entrée principale de la Maison de Cour, No 229 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 29 juillet 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 301 borné par les rues Philip, Frenière, Claiborne et Willow, désigné par le No 16, et mesurant 30 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Philip sur 91 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant.

W. J. BRADY,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
Oscar Schreiber, avocat pour le demandeur.
27 juin—27—juil 3 11 18 25

## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE CHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Sixième District.

Bâtisses portant les numéros municipaux 1114 et 1118 rue Valence, entre les rues Chestnut et Coliseum.

E. A. Marmo vs Louise A. Lozanne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.No 89.779—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 juillet 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, situé et étant dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 268, borné par les rues Valence, Berlioux, Chestnut et Coliseum, désigné par la lettre A sur un devis d'arpentage fait par A. De Armas, député voyer de ville, daté le 1er août 1884, annexé à un acte passé par devant Jules F. Meunier, notaire, le 30 mars 1901. Ledit lot de terre ayant composé des deux lots désignés par les Nos 21 et 24 de l'îlet No 40 sur un plan dressé par Bungerol, député voyer des Haute-Ville, et déposé en l'étude de Louis T. Claire, ancien notaire en cette ville. Ledit lot commençant à une distance de cent deux pieds de l'enseigne des rues Valence et Coliseum et mesurant d'après le susdit plan cinquante et un pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos municipaux 1114 et 1118 rue Valence.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Diaz, Hart & Davey, avocats pour le demandeur.
25 juin —25 26 —juil 2 9 16 23 29

60 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal ... rue Broad, entre St-Philippe et Dumaine (îlet borné par la rue Wintel.

Mlle L. A. Odile Vredenburgh vs August Huard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 90.221 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 août 1909, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 325, borné par les rues Broad, Dumaine, St-Philippe et White, désignés par les Nos 25 et 26 d'après les titres et comme par plan de Seghers, voyer, annexé à un acte de vente par Foy à Danga, passé pardevant M. V. Dejan, notaire, le 7 août 1894, et mesurant d'après ledit plan, chacun vingt-neuf pieds huit pouces et sept lignes de face à la rue Broad, vingt-neuf pieds neuf pouces et quatre lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent pieds chacun entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
L. A. Hubert, avocat pour la demanderesse.
23 juil—23 30—août 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Numéros municipaux 2228 et 2230 rue Valence, entre Howard et Bad Liberté.

George A. Colomb vs James H. Stevens.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 89,961 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 juillet 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau en portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No cinq cent soixante-sept, borné par les rues Valence, Howard, (entrefois St-George), Bad Liberté, (entrefois Green) et St André et Upperline, composé du tout de lot No huit, de la moitié du lot No neuf et d'une petite portion du lot No cinq sur un devis par J. A. D'Hémecourt, daté du 6 janvier 1874 et annexé à un acte pardevant John L. Lanoxbe, ancien notaire, en cette ville le 10 janvier 1874, lequel dit morceau en portion de terre, commençant à une distance de quarante cinq pieds de l'enseignerie des rues Valence et Howard, et mesurant quarante cinq pieds de face à la rue Valence sur profondeur de cent dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devrait faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Charles A. Butler, avocat du demandeur.
25 juin—25—juil 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District.

Portant les Nos municipaux 1907 et 1909 rue Rocheblave, entre les rues Allen et Annette.

French Market Homestead Association vs Joseph Louise.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 89,861—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 août 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau en portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le quarré d'îlet No 1233 borné par les rues Rocheblave (anciennement Verte), Allen (anciennement Nouvean St-Bernard) Dorgenois (anciennement Magistère) et Annette; ledit morceau de terre est à une distance de quatre vingt-six pieds du coin des rues Rocheblave et Allen, et mesure soixante pieds de face sur ladite rue Rocheblave, sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ledit morceau de terre est une partie du terrain désigné par la lettre E, par un plan de George De Armas, voyer, en date du 1er juin 1904, annexé à un acte de vente passé pardevant Robert Legier, notaire, le 7me jour de juin 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. J. Peters, avocat de la demanderesse.
2 juil —2 29 16 23 30—août 5

## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Birmingham Trust & Savings Company vs Black & Laird et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 85.278 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 août 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Tous les droits, titres et intérêts dans et à 249 actions du fonds-capital de la Black et Laird, Limité, appartenant à Madison R. Laird, sujets à n'importe quels droits que Walter S. Dickey peut avoir à ceux-ci.

2° Tous les droits, titres et intérêts de James L. Black dans et à 250 actions du fonds-capital de la Black et Laird, Limité, sujets à n'importe quels droits que Walter S. Dickey peut avoir en ceux-ci.

3° Tous les droits, titres et intérêts dans et à 250 actions du fonds-capital appartenant à Madison R. Laird dans la compagnie de Black et Laird, Limité, sujets à n'importe quels droits que Walter S. Dickey peut avoir en cela.

4° Tous les droits, titres et intérêts de James L. Black dans et à 249 actions du fonds capital de la Black Laird Company, Limité, sujets à n'importe quels droits que Walter S. Dickey peut avoir en cela.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Merrick & Lewis, Ph. Gensler Jr et R. J. Schwarz avocats pour la demanderesse.
23 juil—23 27 31 —août 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur du Deuxième District.

Portant les Nos municipaux 1542-1544 rue St-Louis, entre Villeré et Robertson.

L. A. Odile Vredenburgh vs August Huard.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 90.231—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 août 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 154, borné par les rues St-Louis, Villeré, Robertson et Conti, mesurant en mesure américaine vingt-huit pieds cinq pouces de face à ladite rue St-Louis sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après un plan fait par J. Brilly, voyer, le 29 janvier 1849, déposé pour référence en l'étude de A. M. Manrose, ancien notaire en cette ville.

Les bâtisses et améliorations portant les numéros municipaux 1542-1544 rue St-Louis.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
L. A. Hubert, avocat pour la demanderesse.
23 juil—23 30—août 6 13 20 26

## AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Anna F. Hicks, Veuve de Wm H. Gainey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 90.227—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession où toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme J. H. Duncan, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS COMBELL, Greffier.—J. Madison Vance, avocat.
15 juil—15 20 24

Succession de Mme Elmire Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 88.686—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John G. Smith, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS COMBELL, Greffier.—Jos Lentenschlaeger, avocat.
17 juil —17 21 26

## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 703 rue St Claude, coin St Pierre (îlet borné par les rues Orléans et Trémé.

Vve R. B. Benton vs Patricio Parrilla.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 90.049 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 29 juillet 1909, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Claude, St Pierre Orléans et Trémé, désigné comme lot No Un de l'îlet No 46, sur un plan dressé par Joseph Pilié voyer, sous la date du 12 mai 1819, annexé pour référence à un acte passé pardevant Miche. de Armas, alors un notaire en cette ville, le 16 juin 1859 et ledit lot de terre formant le coin des rues St-Claude et St Pierre, et mesure, en mesure française, soixante-quatre pieds trois pouces de face à la rue St-Claude sur cent vingt pieds de profondeur et égrde à la rue St Pierre entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions— Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
Joseph Lentenschlaeger, avocat pour la demanderesse.
25 juin—25—juil 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Piano et Tabouret.

Junius Hart Piano House vs Joseph Lopiccolo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 88.421—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 26 juillet 1909, à 10.30 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir—

En mon entrepôt: rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un Piano Weser Bros., et Tabouret.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Solomon Wolf, avocat pour le demandeur.
14 juil—14 21 28

## AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. — No 89.781 —Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Torregano, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS COMBELL, Greffier. — Roger Menzier, avocat.
16 juil—16 20 25

Succession de Chas W. Hugo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 89.399 —Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Miss Alice S. Hugo, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS COMBELL, Greffier.— Fred Adolph, avocat.
20 juil—20 24 29

Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de Ann Hogan, No 89.016, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, de se faire connaître en conséquence et présenter un compte de leurs réclamations respectives et les titres par lesquels elles sont établies.

JOHN MAY,
Administrateur de la succession de Ann Hogan,
No 840 rue Camanda.
16 juil—16 20 26

LE LAIT
LAROLA
DE BERTHAN
Conserve la peau, la maintient toujours fraiche et la préserve des gerçures et des irritations.
Excellent pour le teint.

Blowing Rock
GREEN PARK HOTEL.
Au sommet de la Montagne Blue Ridge,
4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.
La température la plus élevée en tout est de 74 degrés
ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A
GREEN PARK HOTEL.
GREEN PARK, N. C.

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans.
TROIS EDITIONS DISTINCTES:
EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.
ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.
EDITION QUOTIDIENNE
Pour les Etats-Unis, Port Compris:
$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois
Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris
$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.
Pour les Etats-Unis, port compris:
$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois
Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:
$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.
Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.
ÉDITION DU DIMANCHE.
Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.
NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR
Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.